Quand le Qatar finance les mosquées d'Europe

Christian Chesnot et Georges Malbrunot publient une enquête sur le financement de l'islam par le Qatar *(1)*. Ils dénoncent « une véritable stratégie d'influence au service d'un islam politique ».



Georges Malbrunot (*Le Figaro*) et Christian Chesnot (*Radio France*), journalistes spécialistes de politique étrangère.

Paris, fin 2016. Les journalistes Chesnot et Malbrunot viennent de publier *Nos très chers émirs*, un livre sur l'influence politique et financière du Qatar en France. Un courrier arrive, envoyé par un lanceur d'alerte, avec une clef USB. Bondée de milliers de documents sur une ONG (organisation non-gouvernementale) qui est une véritable puissance à Doha, Qatar Charity, et son réseau de correspondants et de bénéficiaires en Europe.

Tout y était, les contacts, les associations, le montant des virements. En toute légalité, le Qatar finance quelque 140 mosquées et centres islamiques en Europe. « **On savait que le Qatar, avec ses énormes excédents budgétaires, investissait dans l'immobilier, les médias, les grandes entreprises, mais on a découvert qu'il y avait tout un pan plus religieux, de prosélytisme, de construction de centres islamiques, de mosquées, y compris en Europe** », explique Christian Chesnot.

Un mécène privé à Nantes

Clef USB en main, les deux enquêteurs commencent à faire valider les documents auprès d'experts du renseignement et de spécialistes des Frères musulmans. Cette confrérie sunnite prône un islam politique prenant en charge toutes les sphères de la société, marque de fabrique de l'islam qatari. « **On est allé voir ces centres un à un, dans toute la France et en Europe. Pour recouper les informations,** détaille Georges Malbrunot. **En France, vingt-deux projets ont reçu de l'argent de Qatar Charity. On est le deuxième pays après l'Italie. Il y a, notamment, la ville de Mulhouse avec la construction d'une gigantesque mosquée-cathédrale. C'est le premier projet européen de Qatar Charity, dans une zone importante à leurs yeux, à la frontière entre France, Allemagne et Suisse ».**

Des centres de vie

Et puis il y a les autres projets. La tentative de rachat du Lycée Averroès à Lille, les mosquées de Reims, Strasbourg. De Nantes. « **Il y a une particularité à Nantes, c'est un mécène privé, Abdellah Darwish, qui a, de manière ouverte, octroyé 3 millions d'euros à la mosquée Assalam. C'est l'une des plus belles mosquées liées à l'UOIF (Union des organisations islamiques de France). On est dans un financement privé, qatarien, au vu et au su des autorités.** »

Tout est donc légal. « **Oui,** répond Georges Malbrunot, **mais on est dans le financement d'une idéologie qui accentue le communautarisme. C'est là où, je pense, on est en conflit avec notre idéal républicain. Parce que ces mosquées ce sont aussi des centres de vie, avec la salle de prière pour les hommes, pour les femmes, un espace éducatif, des salles de classe afin d'apprendre le Coran, un espace commercial, parfois des crèches, parfois une morgue. On est dans la conception mosquée-centre de vie, islam global, qui doit accompagner l'individu musulman de la naissance à la mort. C'est l'islam des Frères musulmans. Là, on est dans une zone grise ».**

Le livre révèle, d'ailleurs, qu'Hanane Aboulhana, tuée dans l'assaut du raid à la prison de Condé-sur-Sarthe, était l'une des dirigeantes de l'association Amal qui s'occupe de la Mosquée An-Nour à Mulhouse. « **Il y a quand même de la porosité.** »

Cette implantation capillaire de l'argent du Qatar soulève la question du financement de l'islam de France. Avec un nombre de musulmans en croissance. « **On nous a longtemps servi : ce sont les fidèles qui financent,** insiste Christian Chesnot. **Comme Georges Marchais qui disait que c'était le muguet du 1er mai qui finançait le Parti communiste ».** En partie, oui. « **Mais sans les fonds étrangers, il n'y aurait pas de grandes** mosquées. » Et les maires ferment un œil, voire les deux.

35 000 € pour Ramadan

Pour les deux auteurs, le débat ne doit plus être occulté et il ne faut pas laisser ce sujet au seul Rassemblement national. D'autant que, contrairement à Nicolas Sarkozy, Emmanuel Macron est plus ferme sur ce point, affirment-ils.

« **L'objectif des associations qui reçoivent cet argent c'est, à terme, d'adapter la loi commune aux principes de leur islam politique. C'est-à-dire faire en sorte que les filles puissent porter le voile à l'école, obtenir des horaires séparés dans les piscines, obtenir un jour férié,** précise Georges Malbrunot. **Évidemment, il y a beaucoup de dissimulation, parce que ce n'est pas très politiquement correct de dire qu'on a reçu de l'argent du Qatar. Il y a un mensonge généralisé de la part des responsables des associations islamiques, des municipalités qui ne veulent pas avoir de problèmes... Or, on n'est pas dans l'islam des Lumières, mais celui des Frères musulmans ».**

À propos, le livre révèle aussi le montant du chèque que recevait du Qatar Tariq Ramadan pour son enseignement, « **35 000 € par mois** ». On est là « **dans la zone du néo-islamisme. Tariq Ramadan n'est pas frère musulman, il n'a pas prêté serment même s'il est le petit-fils du fondateur des Frères, mais il véhicule ce message qui est proche** ». Autant le savoir.

Laurent MARCHAND.

(1) Qatar Papers, par Christian Chesnot et Georges Malbrunot, éditions Michel Lafon, 295 pages, 18,95 €.

Également sur ouest-france.fr notre interview en podcast.

La politique en bref

Des départs à Place publique
Déçus par un fonctionnement « pyramidal » et l'alliance avec le PS, près de la moitié des fondateurs de Place publique ont déserté le mouvement de Raphaël Glucksmann. Au-delà du départ de l'économiste Thomas Porcher, la moitié des 22 signataires de « l'acte de naissance » de Place publique se sont mis en retrait.

Baupin: jugement vendredi
L'ex-député écologiste a attaqué en diffamation des médias et des femmes l'accusant d'agression sexuelle. Mais le procès s'était mué en charge contre Denis Baupin. Et le parquet avait demandé la relaxe de tous les prévenus, rappelant que si les faits n'avaient été prescrits, la justice l'aurait poursuivi. Décision vendredi.

Caroline Collomb contestée
La référente LREM dans le Rhône se met en retrait le temps de la campagne des Européennes. L'épouse du maire de Lyon est astreinte à un devoir de réserve pendant cette période en raison de sa qualité de magistrate, explique le parti. Un avocat d'affaires, Ludovic Midol-Monnet, lui succède par intérim jusqu'au 27 mai.

Coquerel entarté, décision en mai
Geste « potache » pour l'un, « violence politique » pour le député visé : deux mois de prison avec sursis ont été requis à l'encontre d'un membre de l'Action française qui avait entarté Éric Coquerel (LFI) en 2018. Il lui reprochait son soutien à l'occupation de la basilique Saint-Denis pour des sans-papiers. Décision le 15 mai.

SMA05